

Compte-rendu	
Objet	Assemblée plénière
Date	31 mars 2015
Rédacteur	Séverine Allain
Présents	<p><u>Invités</u> : Ludovic JOLIVET, Jean-Claude LESSARD</p> <p><u>Conseil de développement</u> : Gabriel ANDRE, Robert BERNARD, Albert BILLON, Adrien BINET, Philippe BOTHOREL, Franck CHARRUAU, Loïc CORMIER, Pauline DOUGUET, Fernand DREVILLON, Sophie ENIZAN, Michel GUEGUEN, Maryvonne GUIAVARC'H, Jean-Michel GUILLOU, Jean-Pierre HUEBER, France HUNTZINGER, Daniel JAOUEN, Alain JEGAT, Michel KERSCAVEN, Erwan LE BRIS DU REST, Joël LE DANTEC, Ronan LE DEN, Delphine LE DOZE, Anne LE DUIGOU, Guy LE MOIGNE, Bernard LE NOACH, Marion LE RENARD, Pierre MOLLO, Claude RAVALEC, Guy RIOU, Josick THAERON, Serge VANDERMEERSH, Eric VIGHETTI</p> <p><u>Quimper Cornouaille Développement</u> : Anne-Laure GARNIER, Séverine ALLAIN</p>
Excusés	Pierre BELLEC, Roselyne GUEGUEN

Ordre du jour	Echange
Intervention de L.JOLIVET et J.C LESSARD	<p>→ Ludovic JOLIVET a rappelé que les élus, qui définissent les orientations ont besoin de cet éclairage de la société civile. Ce nouveau départ du Conseil de développement est d'autant plus attendu qu'il correspond au lancement du Contrat de partenariat. Il a rappelé que le CD est libre de s'autosaisir sur tous les sujets de développement territorial. Il a ensuite présenté les priorités pour la Cornouaille.</p> <p>→ Jean-Claude LESSARD a présenté le contrat de partenariat dans ses grandes lignes avant de présenter le rôle du Conseil de développement dans la contractualisation. (Cf. documents en annexes) Le volet fonds régionaux du contrat est présenté en session permanente de la Région des 9 et 10 avril. Le contrat du Pays de Cornouaille figure parmi les premiers contrats, 12 sur 21 sont présentés lors de cette session.</p>

	<p>Pour la Cornouaille, le volet Région du contrat c'est :</p> <ul style="list-style-type: none">→ 14,71 millions d'euros pour 2014-2016→ 3 priorités de développement + un axe service collectifs essentiels<ul style="list-style-type: none">○ Priorité 1 : une Cornouaille mobilisée sur l'économie et l'emploi○ Priorité 2 : Une Cornouaille maritime et touristique○ Priorité 3 : Une Cornouaille riche de ses centralités et mobilités○ Axe services collectifs essentiels
<p>Fonctionnement du Conseil de développement (retour sur la réunion élargie du 03/02)</p>	<p>En termes d'organisation, il a été décidé :</p> <ul style="list-style-type: none">➤ Une réunion mensuelle du bureau, le 1^{er} mardi de chaque mois➤ Le bureau sera constitué du Président, des 5 Vice-Présidents et des animateurs des commissions (10 membres)➤ Au minimum deux assemblée plénières par an➤ La mise en place de 4 commissions :<ul style="list-style-type: none">○ Commission développement rural (en lien avec le programme LEADER)○ Commission maritime (en lien avec le FEAMP)○ Commission économie/emploi/formation○ Commission aménagement du territoire➤ La possibilité d'inviter des intervenants extérieurs lors des assemblées plénières a été évoquée. Il semble plus pertinent d'inviter ces intervenants dans le cadre des commissions. Le rapporteur de la commission pourra relayer l'information ensuite en assemblée plénière.➤ Souhait de rencontrer au moins une fois par an les élus. Une rencontre entre le bureau de QCD et le bureau du Conseil de développement aura lieu avant l'été. <p>Les membres présents lors de la réunion du 03/02 ont constaté un manque de représentativité de certains secteurs d'activité au sein du Conseil de développement. Il s'agissait notamment du domaine de la recherche. Depuis, Ronan LE DEN, directeur de la Technopôle Quimper Cornouaille a rejoint le Conseil de développement. D'autres élargissement pourront être proposés par la suite aux élus de Quimper Cornouaille Développement.</p>

Retours sur les Commissions

Suite à leurs premières réunions en mars, chaque commission a présenté son mode de fonctionnement et les sujets sur lesquels elles souhaitaient travailler.

Il est rappelé à l'assemblée, que les personnes intéressées par les travaux d'une ou plusieurs commissions, peuvent toujours la ou les rejoindre. Dans ce cas, ils peuvent prendre contact avec Séverine ALLAIN.

Commission économie/emploi/formation :

- Albert BILLON et Eric VIGHETTI animeront la commission. Eric VIGHETTI rejoindra les membres du bureau.
- La commission souhaite se réunir une fois par mois.
- Pour mener ses travaux la commission s'appuiera sur les ressources en interne : Séverine chargée de mission du CD et les autres chargés de missions/techniciens de QCD en fonction des sujets abordés ; et sur les ressources externes (réseau de chacun).
- 5 sujets sont à ce jour retenus, avec un référent par sujet :
 - L'évolution des métiers en Cornouaille (référent : Albert BILLON)
 - L'impact du tourisme sur l'économie et l'emploi (référent : Eric VIGHETTI)
 - Evolution, mutation et nouvelle organisation du secteur associatif (référent : Delphine LE DOZE)
 - Identification des réussites industrielles (Joël LE DANTEC)
 - Les filières en Cornouaille (Pierre BELLEC)

Commission développement rural :

- Sophie ENIZAN et Adrien BINET sont les animateurs de la commission. Sophie ENIZAN, animatrice titulaire, rejoindra le bureau.
- La commission se réunira avant chaque Assemblée Plénière plus 3/4 autres réunions dans l'année, soit entre 6 et 8.
- Elle sera ouverte aux élus ou à des membres associés
- La commission est en lien avec le programme LEADER, ses missions ont été définies dans la candidature :
 - Lieu privilégié d'information vers les acteurs locaux sur l'avancement du programme Leader
 - Favoriser l'émergence de projet - rencontre ponctuelle de porteurs de projet ou présentation de projet par l'animateur en charge
 - S'assurer de la cohérence entre projet Leader et cohérence Cornouaillaise
 - Participer aux travaux d'évaluation du programme Leader

- En dehors du programme LEADER, la commission pourra travailler sur tout sujet lié au développement rural. Le sujet étant vaste, il est proposé s'en tenir aux thématiques du programme LEADER de Cornouaille :
 - Accompagner la production locale terre et mer
 - Transition énergétique
 - Démarche collective d'entreprises (mutualisation des moyens)
 - Une Cornouaille de bien être naturel (tourisme vert et littoral et nautisme)
 - Valorisation identité cornouaillaise
 - Accueil touristique et démarche innovante
 - Accessibilité des services à la population
- La prochaine réunion de la Commission a lieu le 20/04. Pierre Plouzennec (Président AOCD) et Valérie Le Vézo (animatrice AOCD) présenteront leur retour d'expérience Leader.

Commission maritime :

- animateur titulaire de la commission et animateur suppléant : l'animateur titulaire n'a pas été désigné, certains membres étant absent. Marion Le Renard est volontaire pour être animateur suppléant.
- Un rythme de 6-8 réunions à l'année est envisagé.
- Le fonctionnement et la méthode de travail restent à définir plus précisément.
- Une prochaine réunion avec notamment une présentation du DLAL FEAMP (passé/présent) est prévue le 15/04.
- Un besoin de connaissance commune des sujets est évoqué par l'ensemble de membres.
 - La commission souhaite réfléchir à la stratégie maritime de la Cornouaille : comment maintenir les structures existantes / l'activité maritime ?, quels débouchés pour les produits de la pêche (au sens large) ?, quelle innovation ?, question de la formation ?, améliorer l'image de la filière
 - Objectif de la commission : Définir une stratégie, accompagner les acteurs dans leurs projets.
- Candidature DLAL¹ FEAMP² printemps 2015 :
 - Le Pays de Cornouaille (porté par Quimper Cornouaille Développement) va répondre à un appel à projets publié au printemps. La commission sera consultée sur la stratégie du territoire.
 - Les travaux sur la candidature DLAL FEAMP pourront être une base de réflexion pour la suite.

¹ DLAL : Développement Local par les Acteurs Locaux

² FEAMP : Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche

	<p><u>Commission aménagement :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ La commission aménagement mobilise à ce jour peu de membres du Conseil de développement. Les volontaires sont les bienvenus. Suite à cette première réunion, le fonctionnement, les sujets, la méthode de travail de la commission sont à définir plus précisément. ➤ la désignation d'un animateur et de son suppléant est reportée à la prochaine rencontre. ➤ Un rythme de 6-8 réunions à l'année est envisagé. ➤ Les sujets évoqués par la commission : <ul style="list-style-type: none"> ○ L'accessibilité du territoire : Mobilités externes : BGV et aéroport, mobilités internes, numérique ○ L'organisation territoriale : Quelle place pour le Pays de Cornouaille ?, Question de la métropolisation des territoires voisins ○ Les services collectifs et la qualité de vie ○ Environnement : une opportunité de développement
<p>Désignation des membres du Comité Unique de Programmation</p>	<p>→ Les 12 membres du Conseil de développement qui représenteront la société civile au Comité unique de programmation ont été désignés par l'Assemblée plénière. Il s'agit de : Albert BILLON, Adrien BINET, Sophie ENIZAN, Michel GUEGUEN, Maryvonne GUIAVARC'H, Jean-Michel GUILLOU, Alain JEGAT, Michel KERSCAVEN, Joël LE DANTEC, Delphine LE DOZE, Guy LE MOIGNE, et Eric VIGHETTI.</p> <p>→ Un pool de suppléants est également prévu. A ce jour, 9 suppléants sont désignés : Robert BERNARD, Philippe BOTHOREL, Franck CHARRUAU, Loïc CORMIER, Ronan LE DEN, Anne LE DUIGOU, Jo THAERON, Marion LE RENARD, Guy RIOU. Il reste 3 places pour des suppléants, les volontaires peuvent se faire connaître auprès de Séverine ALLAIN.</p> <p>→ En cas d'indisponibilité d'un titulaire, le suppléant sera proposé par le Président, en veillant à garantir l'équilibre entre les collègues, les territoires et les secteurs d'activités.</p>
<p>Questions diverses</p>	<p>→ <u>Contrat de partenariat</u> : L'assemblée plénière valide le contrat de partenariat et autorise le Président à le signer.</p> <p>→ <u>Plateaux-repas</u> : En raison d'un budget prévisionnel, représentant plus d'une fois et demi le budget alloué au CD, les plateaux-repas ne seront plus pris en charge pour les réunions des commissions.</p>

→ [Prochaine assemblée plénière](#) : une présentation d'Ialys lors la prochaine plénière est validée par l'assemblée. La prochaine date proposée est le jeudi 10 septembre 2015 à 18h30.

La date du mardi 8 septembre à 18h30 a été retenue en tenant compte des disponibilités des intervenants Ialys.



